

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 19/06/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Catherine BLANCHARD, Hervé VAN PRAAG, Jean-Pierre RESLOUX, Bernard QUINQUENEL, Didier RABIAUX, Marc LEMARIÉ, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Philippe LOHIER, Jean-Luc HERVÉ, Frédéric PASCAL, Sarah LOUICHE, Pierre-Hugues MARTIN

Secrétaire de séance : Jean-Luc HERVÉ

Absents : Steve ANDRÉ,

Représentés : Philippe LOHIER représenté par Sarah LOUICHE, Frédéric PASCAL représenté par Jean-Pierre RESLOUX

Nombre de Conseillers : **En exercice : 14** **Présents : 11** **Votants : 13**

DELIBERATION N°42-2025 AQUISITION PORTAIL PLATEFORME DECHETS VERTS

Madame Catherine BLANCHARD 1^{ère} Adjointe expose au conseil que dans le cadre de la mise en place de la plateforme déchets verts aux Noés Rault convient de faire l'acquisition d'un portail motorisé.

2 propositions sont parvenues en Mairie :

- CALIPRO à LAMBALLE pour un montant de 4 400,18 € H.T.
- BRETAGNE MATERIAUX à ERQUY pour 4 703.40 € H.T.

DÉCISION

Le Conseil municipal, compte tenu de la qualité technique et des conditions de garantie, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents DÉCIDE de retenir l'offre de BRETAGNE MATERIAUX à ERQUY pour 4 703.40 € H.T.

Fait à Plévenon, le 30/06/2025
Pour le Maire empêché, Madame
Catherine BLANCHARD 1^{ère}
Adjointe



La 1^{ère} Adjointe

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
 - Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr
- Publié et Transmis au représentant de l'Etat le : 01/07/2025

